

## Conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement du 19 janvier 2021

### **Vœu relatif à la mise à disposition de lieux de vaccination dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris présenté par Céline Hervieu, Conseillère de Paris, du Groupe Paris en Commun**

- Considérant le contexte de crise sanitaire et la pandémie de COVID19 que nous traversons depuis le mois de janvier 2019 ;
- Considérant le fait que le vaccin se trouve être un des seuls moyens de se prémunir définitivement contre une nouvelle vague, qui, si elle advenait, alourdirait les conséquences sociales et sanitaires déjà dramatiques que nous connaissons aujourd'hui ;
- Considérant le fait que le 6<sup>ème</sup> arrondissement est un l'un des plus vieillissants de Paris et que ses habitants peuvent être par conséquent particulièrement vulnérables au virus ;
- Considérant le fait qu'il découle de la responsabilité du Maire d'arrondissement de garantir la sécurité des habitants, de les protéger, et de mener une politique de prévention adaptée au contexte de crise sanitaire ;
- Considérant l'importance de donner accès aux habitants à un espace de vaccination à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail ;

### **Sur proposition de Céline Hervieu, Conseillère de Paris, membre du Groupe Paris en Commun, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :**

- **que la Mairie du 6<sup>ème</sup> mette à disposition, en lien avec la Mairie de Paris, différents lieux de vaccination pour que les habitants et les professionnels qui travaillent dans le 6<sup>ème</sup> puissent se faire vacciner dans des conditions correctes, et organise un lieu de vaccination a minima au sein de la Mairie du 6<sup>ème</sup>.**
- **que la Mairie du 6<sup>ème</sup> encourage, dès que le vaccin sera disponible de façon massive, les habitants de l'arrondissement à se faire vacciner contre la COVID19, à travers ses différents canaux de communication au nom de l'ensemble du Conseil municipal.**